



CC du Perche &amp; Haut Vendômois (Siren : 200040772)

## FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

## Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Fréteval
Arrondissement	Vendôme
Département	Loir-et-Cher
Interdépartemental	non

## Date de création

Date de création	01/01/2014
Date d'effet	01/01/2014

## Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	
Nom du président	M. Bernard PILLEFER

## Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Place Pierre Genevée
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	41160 FRETEVAL
Téléphone	02 54 82 74 91
Fax	02 54 82 74 93
Courriel	cchv@wanadoo.fr
Site internet	<a href="http://www.cc-haut-vendomois.com">http://www.cc-haut-vendomois.com</a>

## Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	oui
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	oui
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

## Population

Population totale regroupée	9 510
-----------------------------	-------

Densité moyenne 24,54

## Périmètre

Nombre total de communes membres : 23

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
41	Bouffry (214100224)	149
41	Brévainville (214100265)	176
41	Busloup (214100281)	439
41	Chauvigny-du-Perche (214100489)	235
41	Droué (214100752)	1 056
41	Fontaine-Raoul (214100885)	226
41	Fréteval (214100950)	1 155
41	La Chapelle-Enchérie (214100372)	189
41	La Chapelle-Vicomtesse (214100414)	184
41	La Fontenelle (214100893)	205
41	Le Poislay (214101792)	207
41	Lignières (214101156)	435
41	Lisle (214101164)	207
41	Moisy (214101412)	335
41	Morée (214101545)	1 163
41	Ouzouer-le-Doyen (214101727)	233
41	Pezou (214101750)	1 141
41	Renay (214101875)	174
41	Romilly (214101933)	187
41	Ruan-sur-Egvonne (214101966)	95
41	Saint-Hilaire-la-Gravelle (214102147)	685
41	Saint-Jean-Froidmentel (214102162)	506
41	Villebout (214102774)	128

## Compétences

Nombre total de compétences exercées : 27

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Assainissement non collectif <i>Mise en place et gestion du service public d'assainissement non collectif (SPANC) suivant la réglementation en vigueur ;</i>
- Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés <i>Gestion de la collecte, du traitement et valorisation des déchets ménagers et des déchets assimilés ;</i>
- Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés <i>Gestion de la collecte, du traitement et valorisation des déchets ménagers et des déchets assimilés ;</i>
- Autres actions environnementales <i>- Participation à toute réflexion visant à la définition d'une politique de protection et de mise en valeur de l'environnement ;</i>
Sanitaires et social

#### - Activités sanitaires

*Service à la population : toutes nouvelles actions contribuant à la création, au maintien et au développement des services de santé et à caractère sanitaire et social, répondant au besoin de la population du territoire communautaire (exemple : création de maisons médicales, aides financières ponctuelles).*

#### Développement et aménagement économique

- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique

*Acquisition, création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité à caractère industriel, artisanal, commercial, tertiaire, touristique ou agricole ; Commercialisation de l'ensemble des zones d'activités économiques communautaires ; Construction, acquisition et aménagement de bâtiments à vocation économique destinés à la location ou à la vente ; Actions contribuant à la création, au maintien et au développement du commerce de proximité ou de première nécessité en zones rurales ; Mise en place, dans le cadre des textes en vigueur, d'aides financières tendant à favoriser l'accueil, l'implantation ou le développement d'entreprises ; Acquisition, création, aménagement et gestion de tout nouvel équipement touristique s'inscrivant dans le cadre de l'activité touristique développée sur le périmètre communautaire ; Mission d'études générales ou particulières, de conseil et de recherche de participation à tous financements en vue de la prospection, l'accueil et le suivi de projets d'implantation et de développement d'entreprises industrielles, artisanales, commerciales, agricoles ou touristiques ;*

- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités portuaire ou aéroportuaire

- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...)

#### Développement et aménagement social et culturel

- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements culturels, socioculturels, socio-éducatifs

*Acquisition, création, aménagement, entretien et gestion de nouveaux équipements culturels ou de loisirs utilisés par une fraction importante d'habitants et dont le rayonnement contribue à l'image de la communauté. Aménagement, entretien et gestion des équipements existants, relevant de l'intérêt communautaire : - la médiathèque à Fréteval, - l'espace socio-culturel à Droué, - l'école de musique à Droué.*

- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements sportifs

*Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements sportifs en vue du développement et de l'aménagement sportif de l'espace communautaire. La compétence de la communauté est exercée suivant l'intérêt communautaire ci-après : - réalisation de tout nouvel équipement sportif, - équipements sportifs utilisés par une fraction importante d'habitants et dont le rayonnement contribue à l'image de la communauté. Aménagement, entretien et gestion des équipements existants, relevant de l'intérêt communautaire : 1) le complexe sportif à Morée 2) le gymnase à Droué (équipement mis à disposition) 3) les plateaux multisports sur les communes de Fréteval, Moisy, Ouzouer-le-Doyen, Pezou, Saint-Hilaire-la-Gravelle 4) le plateau multisports à Fontaine-Raoul (équipement mis à disposition) 5) les trois terrains de tennis à Droué (équipements mis à disposition) 6) le terrain de tennis au Poislay (équipement mis à disposition) 7) l'aire de loisirs à Lisle 8) le parcours VTT à Saint-Jean-Froidmentel 9) l'espace de détente au bord du Loir à Saint-Jean-Froidmentel.*

#### Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

*Etude d'un schéma de cohérence territoriale et d'un schéma de secteur en vue du développement et de l'aménagement de l'espace communautaire ;*

- Schéma de secteur

*Etude d'un schéma de cohérence territoriale et d'un schéma de secteur en vue du développement et de l'aménagement de l'espace communautaire ;*

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

*Création et aménagement de ZAC à vocation exclusivement économique*

- Constitution de réserves foncières

*Constitution de réserves foncières nécessaires à l'exercice des compétences de la communauté de communes ;*

- Transport scolaire

*Organisation et gestion du transport des élèves des écoles maternelles et primaires de la communauté jusqu'aux complexes sportifs intercommunaux à Morée et à Droué, pour les activités sportives pratiquées dans le cadre pédagogique de l'enseignement.*

- Prise en considération d'un programme d'aménagement d'ensemble et détermination des secteurs d'aménagement au sens du code de l'urbanisme

*Elaboration et gestion d'un programme local de l'habitat permettant de définir les priorités en matière d'habitat et d'accompagner les politiques de l'Etat ;*

- Etudes et programmation

*- Etude et réalisation d'infrastructures destinées à supporter des réseaux de télécommunication concernant tout ou partie du territoire communautaire - Collecte et traitement de données pouvant prendre la forme d'un système d'information géographique, nécessitant la numérisation du cadastre ;*

Développement touristique

- Tourisme

*Tourisme, événementiel et animation du territoire - Création et gestion d'un Office de Tourisme Intercommunal et mise en oeuvre d'une politique touristique portant sur : . des missions de service public d'accueil et d'information touristique, . des actions de développement et de promotion touristique sur le territoire communautaire, . la coordination des différents intervenants publics et privés en matière touristique, . l'inventaire du patrimoine touristique, archéologique, historique et naturel. Elaboration d'un schéma global de développement touristique et réalisation d'études concourant au développement du tourisme ; Valorisation de tous chemins de randonnées par la mise en oeuvre de toutes actions de communication, de création de fiches-circuits ou topoguide et d'une signalétique appropriée. La communauté de communes du Haut Vendômois n'est pas propriétaire des chemins ; Organisation et soutien de manifestations à caractère agricole, culturel, touristique ou sportif. Pour présenter un intérêt communautaire, l'événement festif doit : . avoir une dimension au moins intercommunale, et . revêtir un attrait touristique, ou apporter des retombées économiques au territoire, ou conforter le rayonnement de la communauté.*

Logement et habitat

- Programme local de l'habitat

*Elaboration et gestion d'un programme local de l'habitat permettant de définir les priorités en matière d'habitat et d'accompagner les politiques de l'Etat ;*

- Politique du logement social

*Création, gestion et entretien de logements locatifs sociaux, comprenant des opérations en faveur du logement des personnes défavorisées, par les organismes sociaux ou par la communauté de communes, avec les aides financières habituelles ou qui leur feront suite ;*

- Action et aide financière en faveur du logement social d'intérêt communautaire

*Création, gestion et entretien de logements locatifs sociaux, comprenant des opérations en faveur du logement des personnes défavorisées, par les organismes sociaux ou par la communauté de communes, avec les aides financières habituelles ou qui leur feront suite ;*

- Action en faveur du logement des personnes défavorisées par des opérations d'intérêt communautaire

*Création, gestion et entretien des équipements destinés à l'accueil des gens du voyage s'inscrivant dans le schéma départemental d'accueil des gens du voyage.*

Infrastructures

- Eclairage public

*Entretien des réseaux d'éclairage public.*

Autres

- Infrastructure de télécommunication (téléphonie mobile...)

*Etude et réalisation d'infrastructures destinées à supporter des réseaux de télécommunication concernant tout ou partie du territoire communautaire ;*

## - NTIC (Internet, câble...)

*Etablissement et exploitation d'infrastructures et de réseaux de communications électroniques prévus au I de l'article L1425-1 du code général des collectivités territoriales.*

## - Réalisation d'aire d'accueil ou de terrains de passage des gens du voyage

*Création, gestion et entretien des équipements destinés à l'accueil des gens du voyage s'inscrivant dans le schéma départemental d'accueil des gens du voyage.*

## - Autres

*Collecte et traitement de données pouvant prendre la forme d'un système d'information géographique, nécessitant la numérisation du cadastre.*

## Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
41	Syndicat mixte de collecte, de traitement et de valorisation des déchets ménagers du Vendômois (VAL DEM) (254102023)	SM fermé	50 512
28	SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LA COLLECTE ET LE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES DE LA REGION DE CHATEAUDUN	SM fermé	39 962
41	Syndicat mixte de collecte et de traitement des ordures ménagères de Vendômois (254103203)	SM ouvert	73 322
41	Syndicat mixte de collecte et de traitement des ordures ménagères de MONTOIRE SUR LE LOIR et LA CHARTRE SUR LOIR (S.I.C.T.O.M.) (254102916)	SM fermé	26 973
41	Syndicat mixte ouvert "Loir-et-Cher Numérique" (200046050)	SM ouvert	344 289

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2015 - millésimée 2012)